

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Correspondance romaine. — V Nouvelles religieuses. — VI Nouvelles canadiennes. — VII Aux prières. — VIII Prières des Quarante-Heures.

## AU PRONE

**Le dimanche, 25 août**

On prévient :

De la réouverture prochaine des classes.

NOTE.—C'est le 30 que commence la neuvaine de la Nativité de la sainte Vierge (1).

## OFFICES DE L'EGLISE

**Le dimanche, 25 août**

Les DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

On fait en ce jour la fête du T. S. Cœur de Marie qui réduit à une simple mémoire celle de saint Louis, roi de France.

a) Quoique on n'adore que le Sacré Cœur de Jésus, on rend cependant des hommages publics au cœur de la très sainte Vierge. Et c'est avec raison. Marie n'a-t-elle pas été conçue sans la tache du péché originel et par suite remplie de grâces, comme le proclama l'ange qui vint lui demander son acquiescement au grand mystère de l'incarnation ? Le cœur de Marie n'est-il pas, après celui de son divin Fils, le plus digne sanctuaire de Dieu ? " La gloire de la fille du roi est toute intérieure ", et cachée, dit le Saint-Esprit dans le psaume 44e, parole qui est le début de

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 10 300 jours d'indulgences à chaque exercice ; 20 une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où), aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine ou des huit jours qui la suivent.

l'introït de cette fête. C'est dans ce cœur que se trouvent toutes les perfections des anges et des hommes, et dans un degré qui n'a jamais été surpassé ni même égalé, et ne le sera jamais. Là se trouvent les perfections de Dieu même aussi fidèlement retracées qu'elles peuvent l'être dans une simple créature. Par suite Marie avait une connaissance beaucoup plus complète des perfections infinies de Dieu que les anges eux-mêmes. Aussi avait-elle pour Dieu un respect plus profond et un amour plus intense qu'aucun de ces esprits célestes. Parmi les vertus dont Dieu a orné le saint et immaculé cœur de Marie sont la bonté et la miséricorde. Aussi tout pécheur trouve en elle un refuge assuré, et de ce fait elle joint à tant d'autres le beau titre de "Refuge des pécheurs" *Refugium peccatorum*. C'est sous ce titre que Marie est invoquée, par les membres de l'archiconfrérie du Très Saint et Immaculée Cœur de Marie qui a été établie, il y a 50 ans, dans toutes les paroisses du diocèse de Montréal, par le pieux Mgr Bourget, dans le but d'obtenir la conversion des pécheurs. Pourquoi faut-il donc que cette admirable association de prières ait été remplacée par d'autres d'un caractère tout différent et qui ne peuvent procurer les mêmes résultats de piété ?

b) Saint Louis, neuvième roi de ce nom en France, naquit le jour même de la glorieuse assumption de la sainte Vierge. Fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, il fut élevé dans la crainte du péché et l'amour profond de Dieu, ce qui est en réalité la piété.

" Mon fils, lui répétait souvent sa mère, Dieu m'est témoin combien je vous aime, mais quelque soit ma tendresse pour vous, j'aimerais mieux mille fois vous voir mort à mes pieds que souillé d'un péché mortel ". Mis en possession du trône dès l'âge de 12 ans, il fut sacré roi dans l'église de Reims, et rechercha sa propre sanctification en même temps que le bonheur de son peuple. Sa délicatesse de conscience fut admirable. Ami de la vérité, il ne connut pas ces ruses et ces déguisements qu'on appelle prudence ou politique de la cour. Aucun intérêt ne pouvait le faire mentir. Sa pureté de mœurs et sa piété eussent été admirées dans un cloître. Simple dans ses habits, il ne chercha pas à éblouir son peuple par le faste, mais à s'en faire aimer. Sa tendresse pour les pauvres le portait à nourrir tous les jours une vingtaine de pauvres qu'il se faisait un bonheur de servir à table. Il eut le grand avantage d'épouser une femme dont la vertu égalait la beauté et l'intelligence. Le ciel bénit cette union sanctifiée par les plus pures vertus et elle produisit une nombreuse famille. Ce saint roi bannit le luxe de son palais, de son ameublement et de ses habits. Il se mortifia de toutes manières, par les disciplines et le cilice. Il jeûnait tout l'avent, et chaque vendredi de l'année. Chaque jour il récitait l'office divin, assistait à la messe et se confessait tous les vendredis. " Les hommes sont étranges, répondit-il un jour, avec douceur, à quel-

qu  
di  
de  
pié  
de  
res  
tiq  
geu  
po  
tag  
tell  
de l  
imj  
resj  
ses  
pap  
l'en  
croi  
mal  
cou  
les  
Sain  
c)  
Ce  
la S  
tion  
sain  
Irén  
des  
Les  
mèr  
heu  
l'Eq  
n'eu  
que  
daie  
tout  
20 J  
F.  
sain  
nier  
Loa

ques critiques, on me fait un crime de mon assiduité à la prière, et on ne dirait mot si je perdais mon temps à la chasse ou au jeu". Ses pratiques de piété ne nuisent nullement aux affaires de l'Etat. Sa modestie et sa piété reformèrent toute la cour. " Il n'y avait pas, dit son historien, de meilleure tête dans le conseil " ; il était actif plein de sagacité et de ressources dans les affaires les plus épineuses. On peut croire que la politique seule isolée de la vertu ne saurait obtenir tant de résultats avantageux dans un Etat. Il fut appelé de Dieu à porter la guerre en Orient pour la cause des Lieux saints. Après des succès, Dieu le sanctifia davantage par les épreuves. Il fut fait prisonnier ; mais s'attira, dans les fers, tellement l'admiration de ses vainqueurs qu'ils lui offrirent la couronne de leur pays. Délivré, il revint en France, où au lieu d'augmenter les impôts il les diminua. Il bannit sévèrement le blasphème, fit revivre le respect dans le lieu saint et se montra un modèle en tout. La sagesse de ses jugements le fit regarder comme le Salomon de la chrétienté. Les papes, les empereurs, les rois, les princes et les peuples le choisissaient à l'envi pour arbitre dans leurs différends. Il dut entreprendre une autre croisade. Mais après quelques succès, il vit son armée décimée par la maladie qui l'atteignit lui-même. Il mourut à Carthage, en Afrique, couvert d'un cilice et couché sur un lit de cendres, le crucifix collé sur les lèvres, le 25 août 1270, âgé de 55 ans. Le saint roi était tertiaire de Saint-François.

c) On commence en ce jour la fête de saint Zéphyrin, pape et martyr. Ce saint succéda à saint Victor (honoré le 28 juillet, voir le No du 22 de la *Semaine*) sur le siège de S. Pierre. C'était à l'époque de la 5e persécution générale qui dura 10 ans et qui fit monter au ciel entre autres, sainte Cécile, sainte Perpétue et sainte Félicité, saint Léonidas et saint Irénée, évêque de Lyon (France). Il ne négligea rien pour soutenir la foi des martyrs. Un grand nombre d'hérésiarques surgirent de son temps. Les colonnes de l'Eglise en furent ébranlées et l'on vit Tertullien lui-même se laisser prendre dans leurs filets et y expirer. Un autre fut assez heureux pour se reconnaître et obtint la grâce de revenir au giron de l'Eglise. Zéphyrin qui eut la douleur de combattre tous ces hérétiques n'eut pas la consolation de les convertir. Entre autres réglemens, il exigea que les évêques n'admissent aux saints ordres que ceux que recommandait une science solide et une vertu éprouvée. Il ordonna de plus que tous les chrétiens communieraient à Pâques. Il mourut martyr en 219.

#### 20 DISPOSITION DE CES OFFICES :

Fête du saint et immaculé Cœur de Marie, *double majeur* ; mém. de saint Louis et du 14e dim. après la Pentecôte ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1o de saint Zéphyrin, 2o de saint Louis, 3o du dim. (*Quarite*).

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 1 septembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 28 août, saint Augustin ; du 30 août, sainte Rose de Lima.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 30 août, sainte Rose de Lima ; de ce jour, l'Ange-Gardien (Angers).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 27 août, saint Césaire ; du 29 août, sainte Sabine ; du 30 août, sainte Rose de Lima, (Sweetsburg) ; du 31 août, saint Aimé.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 29 août, saint Adelphe.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 28 août, saint Augustin (Woburn) ; du 29 août, Décollation de saint Jean-Baptiste (Emberton) ; du 31 août, saint Aimé (Asbestos).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 26 août, saint Zéphirin (Courval) ; du 31 août, saint Aimé (Kingsy Falls).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 26 août, saint Zéphirin (Mackey Station) ; du 30 août, sainte Rose de Lima (Weymontaching). J. S.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

**A** OICI le gros événement dont toute la presse du monde entier s'occupe aujourd'hui, parce qu'il n'est personne qui n'en comprenne l'extrême gravité. Il s'agit du premier acte par lequel les avancés du « catholicisme progressif », comme ils veulent s'appeler, — les *modernistes*, en d'autres termes, — avaient résolu d'ouvrir la bataille contre la constitution traditionnelle de l'Église et l'autorité de son chef, Notre Saint-Père le pape. On projetait d'organiser une *Ligue internationale contre l'Index* ; et toutes les mesures étaient

prises pour que l'action effective de cette ligue ne commençât à se faire sentir qu'au moment choisi d'avance où, de toute façon, cette action serait redoutable par l'impression produite sur l'esprit public. C'était une véritable franc-maçonnerie, avec toutes les caractéristiques de la secte odieuse, et, en premier lieu, l'obligation sur l'honneur de garder le secret le plus absolu, quelle que puisse devenir, dans la suite, la nature des actes de la Ligue. On aurait donc marché à l'assaut de l'Eglise sans même savoir au juste ce qu'on faisait, ce qu'on voulait. Quelques-uns seulement, les chefs, gardant tout le secret du plan de campagne, dont la lutte contre l'Index et son autorité, ne devait être qu'une étape, mais une étape importante : ce que comprennent ceux qui savent combien vaut, pour le maintien de l'autorité doctrinale de l'Eglise, cette institution séculaire.

— Le mouvement venait d'Allemagne. En France, avec plus de franchise et de loyauté, les modernistes procédaient d'autre façon. Il faudrait presque féliciter, devant cette attitude des modernistes allemands, les écrivains qui, dans la revue lyonnaise *Demain*, ont mené depuis un an une audacieuse campagne contre l'autorité de l'Index, sans craindre même de réunir leurs articles dans une brochure de propagande afin de les diffuser plus largement. Cette attitude, au moins, est loyale et ne saurait être assimilée à celle des modernistes d'Allemagne. Cependant, elle est tout aussi dangereuse. Il n'y a pas un seul catholique qui ne le sente, au moins d'instinct.

— Mais il faudrait encore qu'il le sache *de science* et par raisonnement. Or, on s'aperçoit que, parmi les modernistes eux-mêmes qui protestent contre cette institution, il existe à son sujet de très regrettables ignorances. Ils confondent par

exemple l'autorité de l'*Index* et celles du *Saint-Office*, et ne semblent pas s'apercevoir des conséquences de cette confusion. En cette matière, comme en bien d'autres, hélas ! l'ignorance est peut-être encore le plus grand mal ! Mais c'est une ignorance coupable et que, dans l'espèce, rien ne peut excuser.

— Des catholiques vraiment attachés à leur foi ne se trouveront jamais gênés par l'*Index*, qui n'est un épouvantail que pour ceux qui sont peu assurés de leur foi. Mais ils devraient alors reconnaître que l'*Index* est pour eux, aussi bien que pour leurs lecteurs éventuels, une salutaire protection. A notre époque surtout, où la multiplicité des publications est extraordinaire, une telle institution est si nécessaire qu'il faudrait l'inventer, si déjà elle n'existait. C'est donc faire œuvre de mauvais catholiques que de travailler à en amoindrir l'autorité. L'Eglise continue toujours, parce qu'elle est notre mère, à prévenir ses enfants qu'il y a des livres *qu'il ne faut pas lire*. Elle leur défend donc de les lire et même de les conserver, dès qu'elle leur a dit qu'ils étaient dangereux. Les décrets de la congrégation de l'*Index* sont obligatoires pour les fidèles du monde entier. Sa Sainteté Léon XIII le rappelait encore en 1897, dans sa constitution *Officiorum* : « Les livres condamnés par les Siège apostolique seront considérés comme prohibés dans le monde entier et en quelques langues qu'ils soient traduits ».

— Quelle folie de supposer que l'Eglise puisse revenir sur d'aussi sages décisions ! Elle demande à ses enfants d'en accepter généreusement et humblement, s'il le faut, la salutaire contrainte. Elle n'ignore pas qu'en condamnant un livre, elle cause à celui qui l'a écrit une véritable douleur. Mais c'est une douleur nécessaire. Elle le supplie de l'accepter chrétiennement. Elle a, presque toujours, la consolation d'apprendre

qu'il le fait ainsi. L'homme n'est pas infaillible ; et l'Eglise ne le devient, en certaines circonstances, que par une toute spéciale collaboration de Dieu. Des auteurs n'ont-ils pas vu certains de leurs ouvrages condamnés par l'*Index* qui, pour cela, n'ont pas cessé d'être et de rester d'excellents catholiques ? Le cardinal Bellarmin lui-même, comme le disait récemment l'*Osservatore romano*, a vu condamner son livre sur l'*Autorité ecclésiastique et civile*. Que ce décret l'ait affligé, la chose paraît certaine. Mais il n'a pas songé un seul moment à y répondre, comme l'ont tenté les modernistes allemands, par une Ligue internationale contre l'*Index*.

— Terminons cette correspondance en dégageant d'un coup d'œil d'ensemble l'enseignement qui découle du nouveau décret du Saint-Office : *Lamentabili sane*.

— Remarquons que le pape a eu en vue de proscrire cinq erreurs, extrêmement graves et destructrices du catholicisme, qu'on osait colporter.

On disait que nos livres saints doivent être traités et interprétés comme des livres purement humains, en écartant toute idée préconçue sur leur origine surnaturelle (comme si le croyant pouvait faire abstraction de sa foi).

On disait que les dogmes de la foi sont une interprétation des faits religieux que l'esprit humain s'est acquise par son effort (ce qui en réalité les détruit).

On disait que le Christ que l'histoire présente est inférieur au Christ présenté par la foi, qu'il s'est trompé, qu'il n'a eu qu'une science limitée (autant dire qu'il n'est pas Dieu).

On disait que les sacrements sont des rites institués par la communauté chrétienne et qu'ils ne remontent pas au christianisme primitif (ce qui est équivalent à nier leur origine et leur valeur surnaturelle).

On appliquait enfin d'une manière générale à toute la vérité catholique, le principe de l'évolution. On affirmait que l'Eglise, le dogme, la hiérarchie, la vérité, le symbole, la morale, tout évolue et se transforme substantiellement (ce qui est la négation de la foi chrétienne qui est un corps vivant mais déterminé de doctrine).

Par ce simple résumé des cinq parties du décret on voit que, en réalité, c'était l'essence même du christianisme qui était niée.

En présence de ce débordement de thèses audacieuses qui équivalaient à la négation de notre foi, l'Eglise devait parler.

Elle l'a fait.

X. X.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

HEZ les Sœurs d'Hochelaga. — Une fête, dont on gardera longtemps le souvenir chez les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie, se célébrait à leur maison-mère d'Hochelaga, le mardi, 16 juillet. Il s'agissait de solenniser une noce de diamant et six noces d'or du même coup; ce qui assurément constituait un jubilé qui n'est pas banal. Ce *soixantième*, c'était celui de la Révérende Mère Marie-Stanislas, née Duhamel (la sœur du regretté curé de Saint-Pie), qui fut pendant dix ans supérieure générale, et, les *cinquantièmes*, c'était ceux de six religieuses de la même communauté: la Révde Sœur M.-Rose de Viterbe, (née Cadotte); la Révde Sœur M.-François de Borgia (née Archambault); la Révde Sœur M.-Hilaire, (née Lagarde); la Révde Sœur M.-du-Saint-Esprit, (née Poirier); la Rév. Sœur M.-Claire, (née Du-fresne); et la Révde Sœur Henriette.

Mgr l'archevêque, ses suffragants, Nos Seigneurs les évêques de Valleyfield et de Sherbrooke, son auxiliaire, Mgr l'évêque de Pogle, Mgr Dugas, vicaire-général de Saint-Boniface, et plusieurs prêtres assistaient à cette joyeuse célébration.

Il y eut messe par Monseigneur, renouvellement des promesses de vie religieuse, faites il y a soixante ou cinquante ans ! allocution de Sa Grandeur, puis réception d'honneur dans la salle de communauté, au cours de laquelle les évêques présents eurent la joie de dire aux jubilaires leurs félicitations et leurs vœux. Enfin, la fête se termina au pied des autels, par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Soixante ans et cinquante ans de vie, consacrés, dans le silence et la modestie, à l'important et fécond labour de la formation intellectuelle et morale des jeunes filles, ce n'est pas une œuvre d'un mérite ordinaire. Les hommes souvent passent indifférents devant tout ce que cela représente d'abnégation et de dévouement. Les Sœurs se consolent en songeant que Dieu les voit et que cela suffit. Sous le regard de Dieu, en effet, elles vivent heureuses quand même, sans se soucier trop de ce que le monde pourra penser et dire ; car elles savent, selon le mot de l'apôtre, que Mgr l'archevêque rappelait, en racontant une touchante anecdote sur le départ des zouaves canadiens, il y a quarante ans, que Dieu, du haut de son ciel, aime ceux qui *donnent joyeusement* à cause de lui, et plus encore, sans doute, ceux qui *se donnent joyeusement* pour son service : *hilarem datorem diligit Deus !*

Mgr Racicot au 25<sup>e</sup> de sacerdoce de Mgr Langevin. — Mgr l'auxiliaire est rentré le samedi, 10 août, d'un voyage dans l'Ouest. Sa Grandeur était allé assister aux fêtes du jubilé sacerdotal de son neveu, Mgr l'archevêque de Saint-Boniface. Etant parti le 23 juillet, avec Mgr Allard, vicaire-

général de Valleyfield, et Mgr Dugas, vicaire-général de Saint-Boniface, Mgr Racicot s'est rendu directement à Saint-Boniface.

Après quinze jours de séjour au Manitoba, Monseigneur revient enchanté des progrès remarquables qu'il y a pu constater, dans l'ordre matériel sans doute, mais aussi dans l'ordre religieux. La cathédrale en construction, à Saint-Boniface, sera un monument superbe, qui fera honneur là-bas, en face de l'orgueilleuse et prospère Winnipeg, à l'idéal catholique. Du reste, à Winnipeg comme à Saint-Boniface et dans tout le diocèse, les œuvres catholiques sont en progrès... et si nos compatriotes Canadiens français jouissaient de tous leurs droits en matière scolaire, l'avenir serait bien beau. Mais on ne prescrit pas contre le droit naturel. Les nuages, s'il plaît à Dieu, disparaîtront, les œuvres déjà existantes se compléteront, et, l'admirable activité qu'on retrouve partout, sera féconde : tout permet de l'espérer.

Entre tous les actifs, comme chacun sait, Mgr l'archevêque Langevin se distingue et ne le cède à personne. Sa Grandeur porte vaillamment le fardeau — *l'onus* — de l'épiscopat. Elle exerce une haute influence et jouit à un large degré de la confiance et de l'estime de ses fidèles et de son clergé. Son *jubilé d'argent* sacerdotal a donné lieu à une célébration que Mgr Langevin a voulu modeste et tout intime, réservant au jour de l'inauguration de la future cathédrale des manifestations plus éclatantes ; mais le clergé et aussi les fidèles ont tenu à ne pas laisser passer la date précise du 25<sup>e</sup> de sacerdoce du vigilant archevêque, sans lui offrir des hommages et des vœux, qu'on sentait — disait Mgr Racicot — sincères et profonds. En cette circonstance, c'est Mgr l'auxiliaire de Montréal qui a prêché à la messe jubilaire sur l'excellence et la haute dignité du sacerdoce. Il y a 25 ans, aux jours de l'ordination et de la première messe, c'est Mgr Racicot qui assistait Mgr Langevin.

Bénédictio d'une pierre angulaire à Central Falls, R. I.—Un écho nous est parvenu d'une fête religieuse canado-américaine, que nous tenons à enregistrer. Le curé de la nouvelle paroisse de Saint-Mathieu, à Central Falls, est un ancien prêtre de Montréal, M. l'abbé J.-A. Laliberté. La bénédiction de la pierre angulaire de son église, par Sa Grandeur Mgr Harkins (28 juillet 1907), est l'un de ces événements de la vie religieuse canado-américaine, qui ne sauraient nous laisser indifférents. L'œuvre de nos confrères, dans la Nouvelle-Angleterre, est, on le sait généreuse et salutaire. A la patrie comme à la religion, ils gardent des âmes et des cœurs, qui, sans eux, risqueraient plus encore de s'américaniser complètement. Qu'ils deviennent américains fidèles et loyaux, nos frères des Etats-Unis, c'est leur droit, et peut-être même leur devoir. Mais qu'ils nous restent unis par la foi, par le sentiment de la race, comme par la communauté des origines et par celle du sang : c'est le vœu de tout bon Canadien. Or, c'est là le but de ces groupements paroissiaux, si puissants et si féconds, dont, aux fêtes de Central Falls, le prédicateur du jour, le Père Lamarche, des Dominicains de Fall River, a si éloquemment parlé.

Bénédictio de l'église de Sainte-Cunégonde.—C'est le dimanche, 11 août, qu'a eu lieu, dans notre ville, la cérémonie solennelle de la bénédiction de l'église de Sainte-Cunégonde. Ce fut une belle fête, et cela convenait dans cette très belle église. A 10 heures, Mgr l'archevêque, assisté de MM. les curés Adam et Bélanger et d'un nombreux clergé, procéda aux rites de la bénédiction. La foule alors se répandit dans les allées de l'unique et majestueuse nef. Bientôt, en présence de Sa Grandeur, tenant chapelle, avec M. le curé Ecrément, comme prêtre assistant, et MM. les curés Adam et Bélanger comme diacres d'honneur, M. le Supérieur Villeneuve, du

Collège de l'Assomption, célébra la grand'messe, assisté de MM. Moulin et Décary, anciens vicaires de Sainte-Cunégonde, comme diacre et sous-diacre.

Un nombreux clergé avait pris place aux stalles du chœur, et le vaste temple avait peine à contenir la foule des paroissiens, heureux et fiers, cela se lisait sur leurs figures, d'entrer enfin dans leur église, après trois ans d'exil. M. l'abbé Elie-J. Auclair, de l'archevêché, monta en chaire à l'Évangile et commenta ces trois pensées de Lacordaire : le temple chrétien, c'est la maison de la paix, le palais de la justice et la citadelle ou l'asile de la vérité.

Immédiatement après le sermon, Mgr l'archevêque prit la parole, et, du haut de son trône, il adressa aux fidèles et généreux paroissiens les plus honorables félicitations. « C'est la maison de Dieu, que vous avez voulu si belle, leur disait-il. Vous n'avez pas eu à aller chercher bien loin l'architecte et les ouvriers dont vous aviez besoin. On peut dire qu'ici, dans l'œuvre de cette église, tout a été paroissial. Pendant l'exil, depuis l'incendie du 19 janvier 1904, vous étiez chez les Sœurs de l'Asile, elles ont été bien bonnes, vous ne les oublierez pas. Dans cette maison de Dieu — qui sera aussi la vôtre — vous prierez pour elles, et à l'occasion, vous serez généreux pour leurs orphelins. Ici donc vous viendrez chanter, prier, recevoir les sacrements, vivre enfin et féconder votre vie au point de vue spirituel. Que vos chants soient sérieux et religieux — comme le demande le pape —, que votre piété soit sincère et éclairée ; que vos communions soient fréquentes ; c'est le désir de l'Église et c'est le mien ».

Vers la fin de la messe, M. le curé de Sainte-Cunégonde parut en chaire et offrit, en présence de ses paroissiens, à Mgr l'archevêque l'hommage ému de sa reconnaissance pour tout ce que Sa Grandeur à fait, depuis le moment même de l'incendie

du 19 janvier 1904 jusqu'à ce jour de la bénédiction, dans l'intérêt et pour la bonne direction des fidèles et du pasteur.

La nouvelle église, qui est l'œuvre de M. Marchand—comme la chapelle du grand-séminaire, dont nous avons ici parlé il y a quelques semaines — est vraiment très brillante. On se rappelle avoir vu quelque chose d'un peu semblable à Versailles, au milieu des splendeurs des palais du grand roi. Nous sommes habitués à un genre plus sévère. Mais, quand même, ce temple est magnifique. Seule, la richesse des motifs de décoration paraît le disputer à l'ampleur et à la belle venue des proportions. La nef, sans aucune colonne, est surtout grandiose. De partout l'œil s'élançe librement et arrive sans effort jusqu'au centre du tabernacle et de l'autel. Cette belle église, en un mot, comme il a été dit au jour de son inauguration, on peut sans doute la juger différemment en se plaçant à des points de vue divers, mais on ne peut pas ne pas l'admirer. Elle fait honneur à l'esprit de foi et à la générosité chrétienne des paroissiens de Sainte-Cunégonde, comme aussi, au beau talent de l'architecte et des artistes et au savoir-faire des contracteurs et des ouvriers, qui l'ont conçue, élevée, décorée et superbement parachevée.

## NOUVELLES CANADIENNES

### I

**N**OUS avons une heureuse nouvelle à communiquer à nos lecteurs. Le 15 août, fête de l'Assomption de la sainte Vierge, aura lieu l'inauguration solennelles des pèlerinages au sanctuaire érigé à la mémoire des Pères Brébœuf et Lalemant.

Le directeur de ces pèlerinages est le R. P. J.-B. Nolin,

jésuite, fondateur et ancien directeur du *Messenger Canadien du Sacré-Cœur*. Il consacre maintenant son zèle d'apôtre à la glorification des grands amis du divin Cœur, qui ont tant travaillé et tant souffert dans l'antique Huronie (aujourd'hui Ontario), pour fonder l'Église du Canada.

Nous recommandons instamment à nos lecteurs cette œuvre naissante.

## II

*Le Messenger Canadien du Sacré-Cœur* nous donne des renseignements tout-à-fait consolants sur le compte du Révérend M. Daniel-F. Feehan, de Fitchburg, qui vient d'être désigné par le pape pour succéder au regretté Mgr Stang, de son vivant évêque de Fall River

« Mgr Feehan, Irlandais d'origine, sait parfaitement le français. Il est, dit-on, bien sympathique aux Canadiens-français qui voient sa nomination de très bon œil malgré le légitime désir d'avoir l'un des leurs dans un diocèse où ils sont la majorité.

Les journaux des Etats-Unis citent également en faveur de l'évêque élu les témoignages élogieux que voici.

L'échevin N.-M. Deschênes, l'un des officiers supérieurs des principales sociétés mutuelles franco-américaines de Fitchburg et l'un des plus grands propriétaires fonciers de son quartier, s'est exprimé en ces termes au sujet de l'élévation à l'épiscopat de M. l'abbé Feehan :

« Cette nomination va nous enlever le fondateur de notre première paroisse franco-américaine. L'abbé Feehan a fait ses études dans un collège canadien-français; sa connaissance de la langue française et de nos us et coutumes le faisait considérer comme l'un des nôtres.

« Nous félicitons nos compatriotes de Fall River de ce que leur nouvel évêque soit un francophile reconnu, qui est sin-

« cèrement en faveur de la conservation de la langue française  
« parmi les immigrants canadiens-français. L'intérêt profond  
« qu'il nous a porté a contribué puissamment à notre progrès.  
« Nous le regretterons. »

« L'abbé Feehan possède toutes les qualités requises pour  
« remplir sa nouvelle mission. L'éducation qu'il a puisée au  
« collège des Jésuites, à Montréal, ses travaux apostoliques  
« parmi les Franco-américains à Saint-Bernard et à West  
« Boylston, lui ont acquis l'estime et la confiance de ses ouailles  
« de langue française. »

« Quand la population française de Fitchburg devint consi-  
« dérable, l'abbé Feehan fut le premier à reconnaître le besoin  
« des paroisses franco-américaines ; il en informa l'évêque et  
« aida ses paroissiens de langue française à obtenir ce qu'ils  
« demandaient. Je puis dire que les catholiques franco-améri-  
« cains de Fall River peuvent être heureux de ce que le choix  
« du Saint-Siège se soit arrêté sur cet ami des nôtres. L'abbé  
« Feehan est un prédicateur exceptionnellement doué, et il par-  
« le couramment le français, sans compter plusieurs autres  
« langues. »

### III

On lit dans les *Cloches* de Saint-Boniface, répondant à un article de journal :

« Il est absolument inexact que le règlement de 1896 ait réparé l'injustice de la loi scolaire de 1890. Aujourd'hui, comme après 1890 et avant 1897, les catholiques sont obligés de payer les taxes scolaires pour les écoles publiques neutres, où ils ne peuvent envoyer leurs enfants. De plus, ils ont été obligés de construire leurs propres écoles qui, pour la seule ville de Winnipeg, sont évaluées à \$200,000, et sur lesquelles ils sont même encore contraints de payer les taxes qui grèvent les propriétés ordinaires.

« Et pour donner une preuve frappante que cette injustice est loin de diminuer et de vouloir disparaître, nous citerons la seule Académie Sainte-Marie de Winnipeg qui, exempte de taxes avant la loi de 1890, a vu son évaluation montée à \$80,000 en 1906, et à \$106,000 pour l'année courante, avec un compte de taxes se montant à \$3,100. Et il en est ainsi de toutes les autres écoles de la ville. Nous donnerons bientôt le chiffre exact de leurs taxes.

« Voilà un exemple frappant et irréfutable de l'amélioration et de l'adoucissement qu'a apporté à la loi spoliatrice de 1890, le fameux règlement de 1896, appliqué en 1897. »

## AUX PRIERES

Frère Simplicius, né Degagné, des Frères de l'Instruction chrétienne, décédé à Laprairie.

Sœur Ursule Gaillardetz dite Saint-Joseph, des Religieuses-Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville, décédée à Arthabaskaville.

Sœur Saint-Joseph du Rédempteur, née Marie-Elmire Guévremont, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marguerite Dooley, professe converse, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Saint-Hippolyte, née Marie-Angèle-Aurélié Fournier, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Hermas, née Philiomène-Annie Marcotte, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

### Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	23	AOUT	—	Saint-Louis-de-France.
DIMANCHE,	25	"	—	Ecole de Réforme.
MARDI	27	"	—	Sainte-Adèle.
JEUDI,	29	"	—	Saint-Cyprien.